

DISPOSITIF

HANDISOINS44 - HANDI CHU

Un parcours de soins territorial et coordonné pour faciliter l'accès aux soins de la personne en situation de handicap

Tel : 02 44 76 83 76

Permanence téléphonique le : lundi, mardi et jeudi
après-midi de 13h30 à 16h30

Mail : handisoins44@chu-nantes.fr

handisoins44@chu-nantes.mssante.fr



Pourquoi un dispositif Handisoins44 - Handi CHU ?

Ce dispositif est une offre de recours pour les personnes dont la situation de handicap rend trop difficile la délivrance des soins dans le dispositif de droit commun => patients avec des besoins spécifiques (situation complexe ou à risques).

Le CHU de Nantes, la clinique Jules Verne et le centre hospitalier de Saint-Nazaire se sont associés pour favoriser l'accès aux soins et répondre aux besoins de la personne dans le département 44 :

- Identification de parcours de soins selon la palette de l'offre de soins de chaque structure
- Présence d'IDE coordinatrice référente dans chaque établissement :
 - Handi Jules Verne
 - Handi St Nazaire
 - Handi CHU

À qui s'adresse le dispositif Handisoins44 – Handi CHU ?

C'est un dispositif ouvert à toutes les personnes en situation de handicap :

- En difficulté d'accès aux soins
- Résidant à domicile ou en structure d'accueil
- Quel que soit le type de handicap et l'âge
- Avec un besoin de consultations et/ou de parcours ambulatoire

Qui peut nous contacter ?

- les personnes directement concernées ne pouvant accéder à une prise en charge de droit commun, sa famille et/ou sa personne référente

- les professionnels du premier recours : médecins et infirmiers libéraux, chirurgiens-dentistes...
- les établissements ou Service Social ou Médico-social (ESSMS)
- les dispositifs de coordination

Toutes demandes nécessitent obligatoirement le consentement de la personne.

Ce dispositif convient à différents types de handicap visibles ou invisibles :

- psychique,
- physique et/ou moteur,
- sensoriel,
- d'origine neurologique.

Comment ça se passe ?

Un numéro de téléphone, accessible le lundi, le mardi et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Tél. 02 44 76 83 76

- Un accueil téléphonique est assuré par des infirmières de coordination de parcours de soins du CHU de Nantes
 - Avoir un courrier d'adressage du médecin référent précisant les besoins de soins de la personne et ses particularités
 - Remplir le passeport santé téléchargeable sur le site internet du CHU de Nantes (accessible en indiquant le mot clef « handisoins » dans la barre de recherche)
- ⇒ Transmettre ces documents à Handisoins44 – Handi CHU par mail

handisoins44@chu-nantes.fr / handisoins44@chu-nantes.mssante.fr

Nos missions :

Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et adapter le parcours de soins en fonction de ses besoins :

- Coordonner le parcours de soins du patient pour une ou plusieurs consultations demandées et/ou le parcours ambulatoire : ophtalmologie, ORL, soins dentaires à besoins spécifiques, pédiatrie, gynécologie, gastro-entérologie, médecine physique et réadaptation...
- Identifier de nouveaux parcours de soins au CHU de Nantes selon les besoins spécifiques de la personne
- Participer à la coordination du parcours Handibloc
- Accompagner physiquement et faire le relais avec les équipes soignantes du CHU de Nantes
- Créer et partager des outils pour permettre l'habitation aux soins par les aidants familiaux ou professionnels
- Participer aux projets institutionnels et sensibiliser les professionnels des différents services du CHU de Nantes
- Travailler en réseau

PEC-DI-016 V03